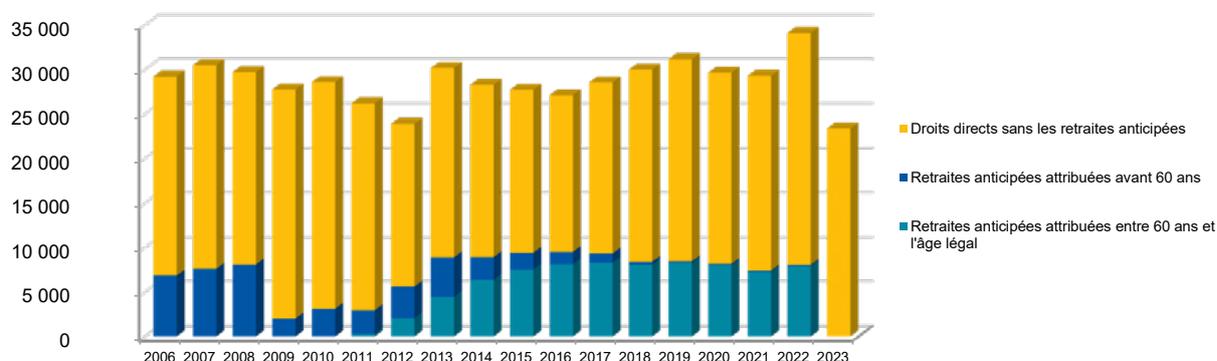


Retraités résidant en Carsat Alsace-Moselle			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 664	23 015	38 679
Droits directs (retraites personnelles)	14 601	15 384	29 985
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 063	7 631	8 694
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 138	1 533	2 671

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 664	2 239	6 903
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,5 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	11,0%	15,0%	13,1%
Retraités bénéficiant d'une surcote	19,5%	17,9%	18,7%

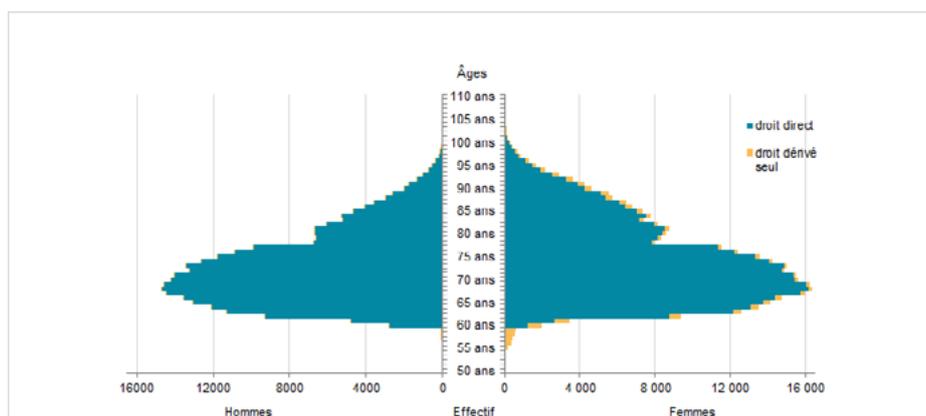
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	280 445	344 764	625 209
Retraités percevant un droit direct seul	272 502	241 266	513 768
Retraités percevant un droit dérivé seul	751	13 396	14 147
Retraités percevant les deux à la fois	7 192	90 102	97 294
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	2,9%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	89 382	41 875	131 257
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	74,8 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	955 €	753 €	844 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,8%	45,6%	32,4%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

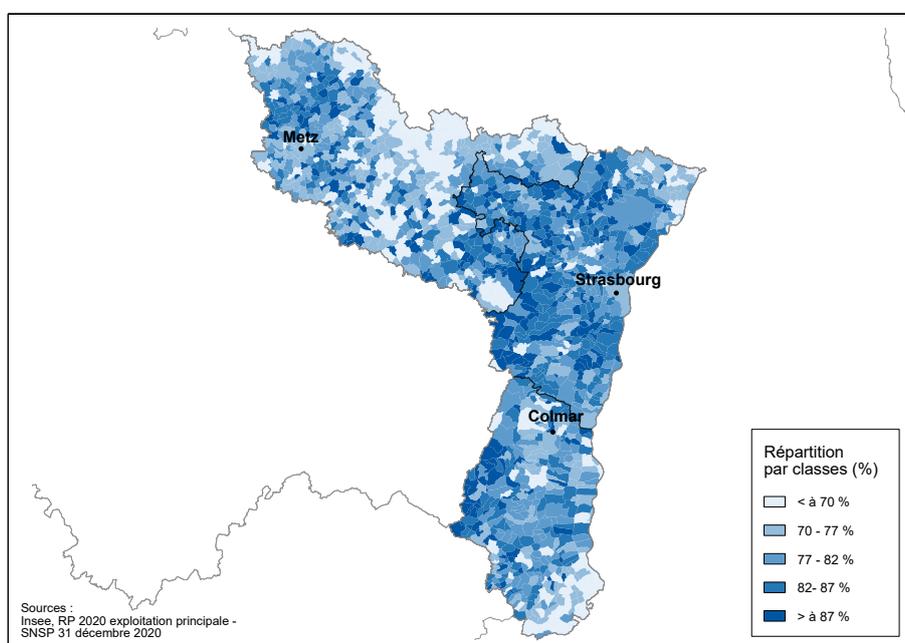
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Alsace-Moselle



Prestataires payés par la Carsat Alsace-Moselle

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
57 - Moselle	94 826	118 849	213 675
67 - Bas-Rhin	106 687	129 325	236 012
68 - Haut-Rhin	72 823	87 603	160 426
Total Carsat Alsace-Moselle	274 336	335 777	610 113
Total hors Carsat Alsace-Moselle	70 039	80 230	150 269
Ensemble des prestataires	344 375	416 007	760 382

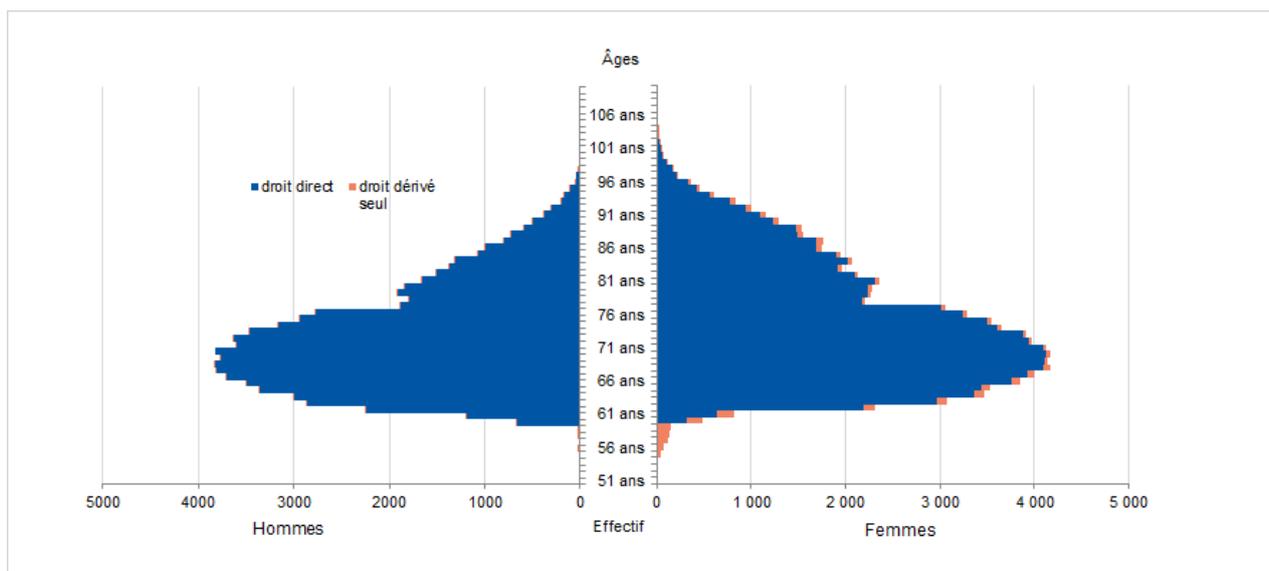
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

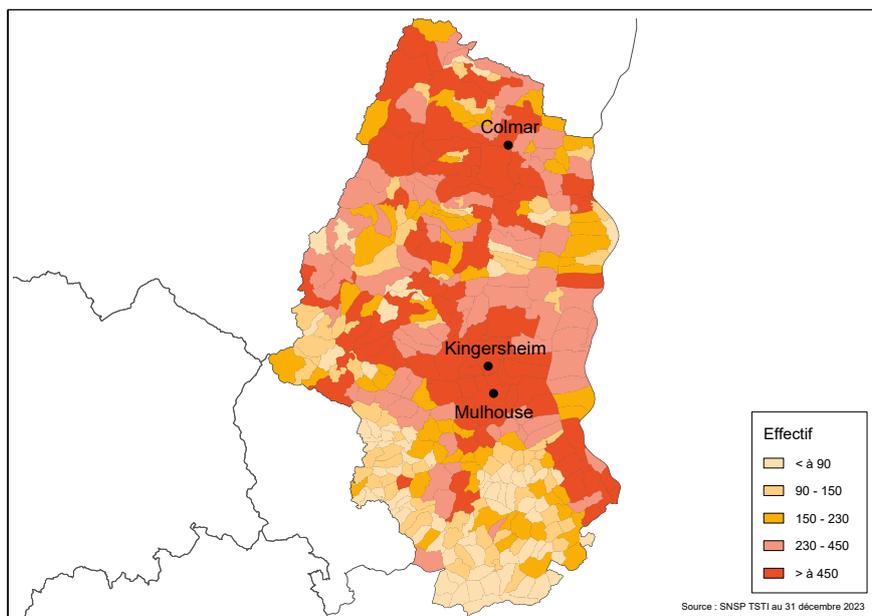
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 990	5 689	9 679
Droits directs (retraites personnelles)	3 728	3 743	7 471
Droits dérivés (retraites de réversion)	262	1 946	2 208
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	277	359	636
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 124	552	1 676
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,3 ans	63,1 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,8 ans	75,0 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	74 648	90 307	164 955
Retraités percevant un droit direct seul	72 621	64 003	136 624
Retraités percevant un droit dérivé seul	186	2 895	3 081
Retraités percevant les deux à la fois	1 841	23 409	25 250
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	2,5%	2,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	22 716	11 170	33 886
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	970 €	760 €	855 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,7%	42,8%	30,8%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mulhouse			
Nombre total de retraités	8 085	10 308	18 393
Retraités percevant un droit direct seul	7 788	6 700	14 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	530	550
Retraités percevant les deux à la fois	277	3 078	3 355
Minimum vieillesse⁽¹⁾	11,6%	8,0%	9,6%
Colmar			
Nombre total de retraités	5 715	7 748	13 463
Retraités percevant un droit direct seul	5 528	5 393	10 921
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	254	264
Retraités percevant les deux à la fois	177	2 101	2 278
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,9%	4,3%	5,0%
Kingersheim			
Nombre total de retraités	1 507	1 860	3 367
Retraités percevant un droit direct seul	1 467	1 336	2 803
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	49	52
Retraités percevant les deux à la fois	37	475	512
Minimum vieillesse⁽¹⁾	1,1%	2,0%	1,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

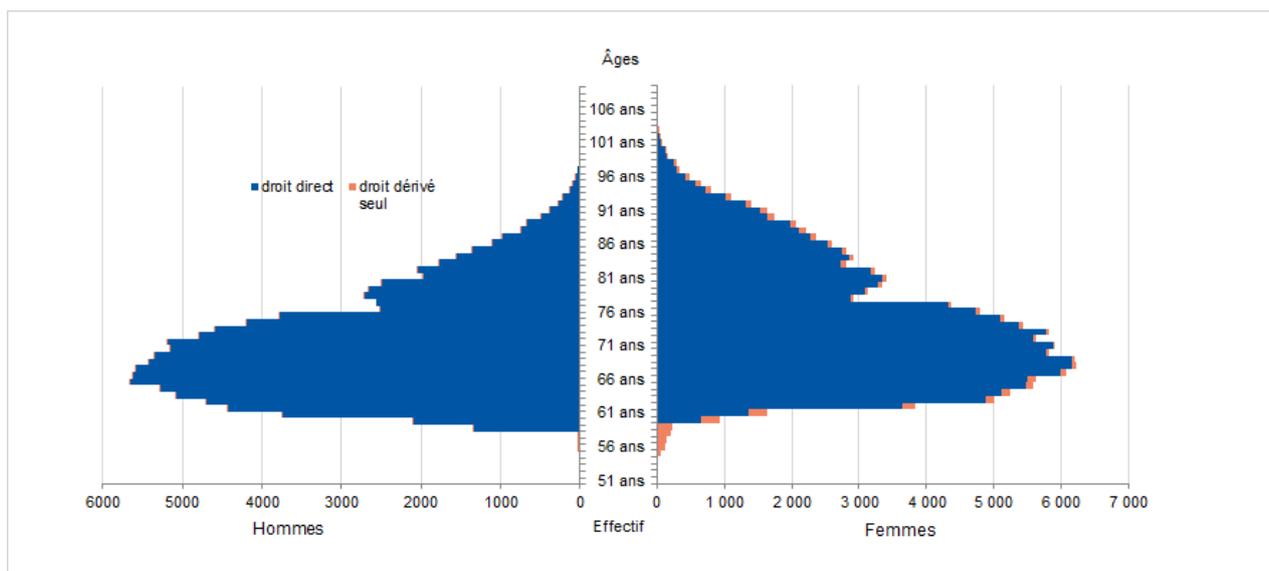
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

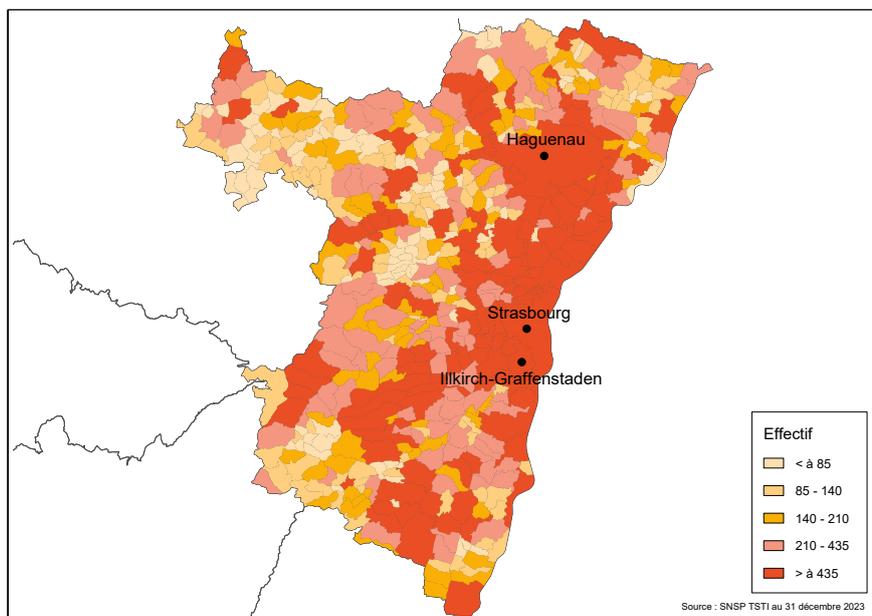
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 222	8 609	14 831
Droits directs (retraites personnelles)	5 790	5 813	11 603
Droits dérivés (retraites de réversion)	432	2 796	3 228
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	463	576	1 039
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 098	1 140	3 238
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,0 ans	62,8 ans
Droits dérivés	75,6 ans	74,3 ans	74,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	109 021	132 632	241 653
Retraités percevant un droit direct seul	105 896	94 995	200 891
Retraités percevant un droit dérivé seul	275	4 067	4 342
Retraités percevant les deux à la fois	2 850	33 570	36 420
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	2,8%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	36 493	20 244	56 737
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	988 €	788 €	878 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	41,8%	30,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Strasbourg			
Nombre total de retraités	18 284	24 794	43 078
Retraités percevant un droit direct seul	17 707	17 885	35 592
Retraités percevant un droit dérivé seul	42	911	953
Retraités percevant les deux à la fois	535	5 998	6 533
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,7%	7,2%	8,7%
Haguenau			
Nombre total de retraités	3 467	4 505	7 972
Retraités percevant un droit direct seul	3 355	3 151	6 506
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	158	163
Retraités percevant les deux à la fois	107	1 196	1 303
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,8%	3,6%	3,2%
Illkirch-Graffenstaden			
Nombre total de retraités	2 536	3 430	5 966
Retraités percevant un droit direct seul	2 481	2 501	4 982
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	71	74
Retraités percevant les deux à la fois	52	858	910
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	2,9%	2,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

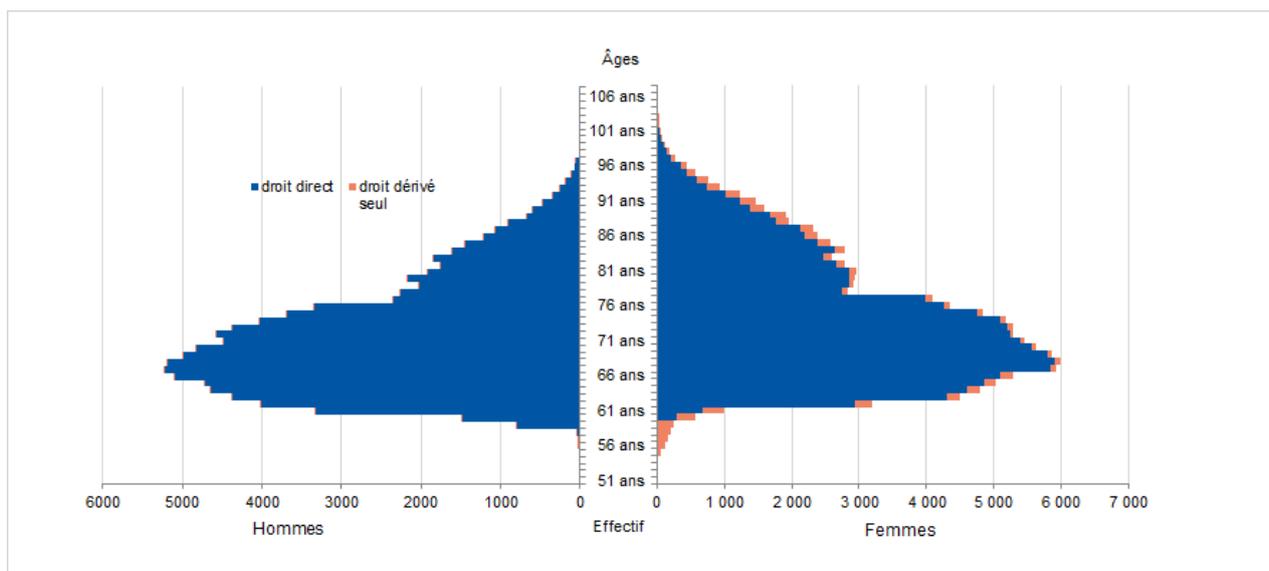
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

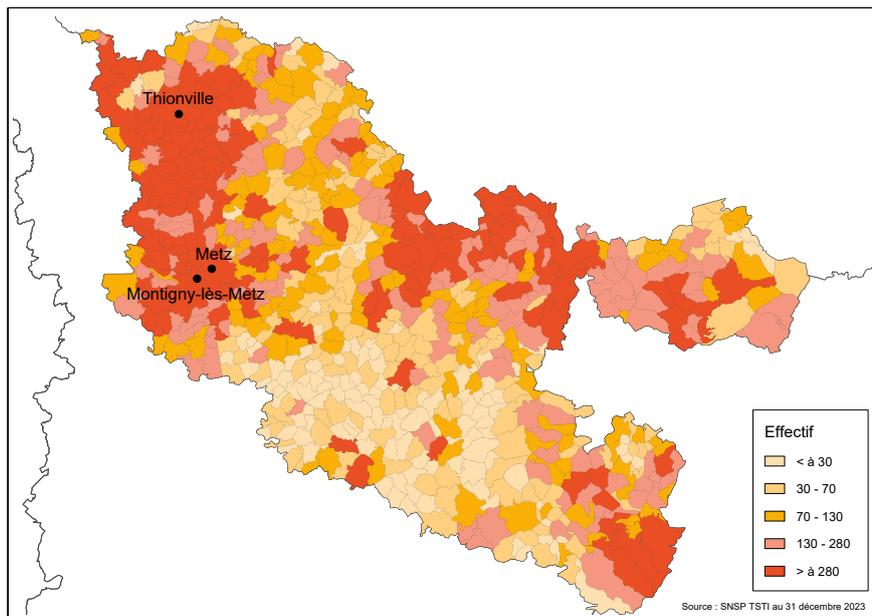
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 452	8 717	14 169
Droits directs (retraites personnelles)	5 083	5 828	10 911
Droits dérivés (retraites de réversion)	369	2 889	3 258
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	398	598	996
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 442	547	1 989
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,0 ans	63,8 ans	63,4 ans
Droits dérivés	74,8 ans	73,5 ans	73,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	96 776	121 825	218 601
Retraités percevant un droit direct seul	93 985	82 268	176 253
Retraités percevant un droit dérivé seul	290	6 434	6 724
Retraités percevant les deux à la fois	2 501	33 123	35 624
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,3%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	29 475	10 461	39 936
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,7 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	907 €	710 €	798 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,6%	51,8%	36,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Metz			
Nombre total de retraités	8 790	12 341	21 131
Retraités percevant un droit direct seul	8 528	8 651	17 179
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	518	536
Retraités percevant les deux à la fois	244	3 172	3 416
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	6,7%	7,0%
Thionville			
Nombre total de retraités	3 542	4 894	8 436
Retraités percevant un droit direct seul	3 456	3 210	6 666
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	254	263
Retraités percevant les deux à la fois	77	1 430	1 507
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	4,1%	3,9%
Montigny-lès-Metz			
Nombre total de retraités	1 945	2 892	4 837
Retraités percevant un droit direct seul	1 888	1 999	3 887
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	126	132
Retraités percevant les deux à la fois	51	767	818
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,3%	3,7%	3,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr